

## ► SANTÉ MENTALE

# Un enjeu central pour les entreprises

Longtemps sous-évalués, les enjeux autour de la santé mentale occupent dorénavant une place prépondérante dans les stratégies de prévention portées par les pouvoirs publics. C'est aussi le cas dans les entreprises qui se saisissent désormais de ces sujets pour mieux accompagner leurs collaborateurs en situation de fragilité.

Historiquement, tout ce qui touche aux questions de santé mentale a longtemps été considéré comme un sujet sensible, voire tabou au sein de la société française. Toutefois au regard de nombreux observateurs, les choses ont évolué depuis 2020 et l'épisode de crise sanitaire. Une séquence qui aura notamment mis en lumière les conséquences provoquées par l'isolement social de certaines personnes. Mais depuis, les thématiques liées au mal-être, dans leur large diversité, se sont installées dans le paysage public et dans les milieux professionnels. Une prise de conscience semble avoir eu lieu.

### État des lieux

Plusieurs travaux et études vont dans ce sens. À commencer par l'enquête menée l'an dernier par Santé publique France faisant remonter que près de 16 % des Français ont montré des signes d'un état dépressif et 23 % d'un état anxieux. Autres données pouvant être relevées, celles issues du baromètre *Mind Health Report* co-construit par l'institut Ipsos et AXA. Celles-ci révèlent que près de 23 % des personnes interrogées ont déclaré souffrir de stress, d'anxiété ou de dépression. Pis, 43 % d'entre eux disent se gérer eux-mêmes (+ 14 % en un an) là où le recours à un professionnel de santé recule de 56 % en 2022 à 42 % en 2023. La question de la prise en charge de ces personnes s'avère donc un sujet de préoccupation majeur.

Cette problématique est également un réel enjeu pour l'Assurance Maladie. D'ailleurs, dans son dernier rapport Charges et Produits, elle indiquait que les dépenses remboursées dépassaient les 26 Mds € en 2022. Un montant conséquent, auquel on pourrait ajouter les coûts parallèles (IJ notamment), qui a poussé le gouvernement Barnier à agir. D'abord en avançant un certain nombre de mesures spécifiques dans le PLFSS en cours de discussion au Parlement, mais aussi en annonçant faire de la santé mentale une



grande cause nationale l'an prochain. Un renforcement de la feuille de route nationale « Psychiatrie et Santé mentale » s'étalant jusqu'à 2026 pourrait d'ailleurs être mis sur les rails au printemps prochain. Mais au-delà des orientations prises par les pouvoirs publics, les entreprises et administrations publiques s'emparent aussi désormais de ces questions dans le cadre de leur politique RH. Une nécessité, car toujours issu des résultats du *Mind Health Report*, l'impact du travail sur l'état de santé mentale des personnes interrogées reste prépondérant : 59 % déclarent connaître des épisodes de grande fatigue, 47 % du stress et de l'anxiété, 41 % un sentiment de dévalorisation et 40 % une perte de confiance en soi...

### Agir en amont

Des chiffres qui interpellent tout autant qu'ils incitent les employeurs et leur DRH à définir une approche particulière pour mieux sensibiliser leurs collaborateurs et prévenir les situations de crise et de fragilité. Agir en amont s'avère donc nécessaire et indispensable. Dans ce contexte, ces

décideurs recourent de plus en plus à des formations adaptées. C'est justement ce que propose l'Institut 4.10 en déployant plusieurs modules de formation destinés aux acteurs RH et aux managers afin de leur donner les outils leur permettant de mieux détecter les facteurs de tension, de mieux gérer les troubles psychosociaux et d'adopter un comportement adéquat si la situation l'exige. De même, dans une optique d'accompagner une audience plus large, des actions sont menées en vue de mieux informer sur les notions de stress et de traumatisme psychique et sur les répercussions collectives que ceux-ci peuvent engendrer sur un collectif de travail.

Ce type d'initiatives est appelé à se généraliser. Les entreprises, comme les administrations publiques, agissent en ce sens. Des relais de première importance en vue de faire des politiques de prévention un levier d'efficience en matière de prise en charge de la santé mentale dans les années à venir.

■ Alexandre Beau